

Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 7 novembre 2011

Sont présents : Mme Florence BERTHET, M. Franck CHAUVE, Mme Christine LE FUR, Mme Marie-Pierre REYNAUD, MM. Gérard DELAIRE, Yves DEGOUT, Bernard BLINEAU, Etienne BIED-CHARRETON, Joël FORTUNIER, Claude BOURDELLE, Bernard MALLET, Mme Sandrine VILLENEUVE, M. Bernard GERVAIS, Mme Evelyne GIRARD-GOUILLOUD, M. Jean-Paul DUBOURGNON.

Absents excusés : MM. Gabriel ROUSSET et Jacques BRUNEL qui ont respectivement donné procuration à MM. Joël FORTUNIER et Yves DEGOUT.

Absent : M. Christian CHARRIERE

Avant d'aborder la séance, M. le Maire présente en son nom et au nom du Conseil municipal ses sincères condoléances à M. Jérôme BUISSON pour le décès de sa maman.

Puis abordant l'ordre du jour, le Conseil municipal

- APPROUVE plusieurs avenants établis pour ajuster, en plus ou en moins, les marchés conclus pour la construction de l'école primaire et de la salle des associations ;
- APPROUVE, sous réserve de l'avis favorable du Comité Technique Paritaire, la création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial de 2^{ème} classe ;
- DECIDE de réfléchir au problème des transports lourds sur les chemins communaux en hiver et FIXE une réunion, à ce sujet, en mairie le lundi 14 novembre à 20 h 30 ;
- DEMANDE un complément de subvention auprès du Conseil Général, pour les travaux de réfection de l'ensemble des voiries Rue de la Gare, au titre du Programme 2012 d'Aide à la Voirie Communale et Rurale ;
- FIXE le tarif, avec TVA, du lot 6, du lotissement artisanal de Montifaux, pour la cession à la SCI GRFTD ;
- CONFIE les travaux de remplacement de la toiture de la Maison des Tourbières à M. Christophe SAINT-ANDRÉ de Viscomtat et approuve la modification budgétaire proposée pour financer cette dépense ;
- APPROUVE la convention établie avec le Conseil général pour la dématérialisation des marchés publics et autorise M. le Maire à signer ce document ;
- APPROUVE la convention d'utilisation des salles A et B de la salle des fêtes par les services de médecine du travail et autorise le Maire à procéder à l'encaissement du montant payé pour l'installation des store aux fenêtres des deux petites salles ;
- ADOPTE un vœu pour le rétablissement de la cotisation de 1 % au lieu de 0.90 % pour la formation des agents territoriaux par le CNFPT ;
- DEDIDE de consulter plusieurs sociétés pour le remplacement de huit extincteurs dans les locaux communaux ;
- APPROUVE l'attribution d'une subvention à Madame Simone RONDY pour la réfection des façades de son immeuble situé à La Gilbernie ;
- AUTORISE le Maire à procéder à l'encaissement de la somme de 250 €, auprès de M. CORNET, pour la vente d'herbe sur les parcelles cadastrées section AD 216 et 218 situées à Montifaux ;
- EVOQUE le problème de distribution du courrier, la demande du Centre de Loisirs pour les activités sur Noirétable et non plus à St Julien la Vêtre, la demande d'acquisition de terrain à Vérines par M. Benoit à la Guillaume,
- ACCEPTE d'allouer une subvention de 300 € pour un concert à l'église le 31 juillet 2012 par Ensemble SAINT STANISLAS composé de 3 musiciens ;

- EST INFORME

- des effectifs scolaires, du montant des recettes du casino et de plusieurs courriers reçus en mairie,
- du compte rendu sommaire de la réunion du Comité de Pilotage pour l'implantation d'éoliennes,
- de la décision de la Communauté de Communes d'acquérir l'immeuble Mazioux, Rue du Plan d'Eau, pour y installer la Maison Médicale,
- de la démission, en qualité d'Adjointe, de Mme Marie-Pierre REYNAUD, mais qui reste Membre du Conseil municipal et Conseillère communautaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50.

Affiché en exécution des articles L. 2121-25 et L. 5211-1 du CGCT.

Le Maire, Denis TAMAIN.